Date de convocation : 07/09/2026	DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE COMMUNE DE DUNIERES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le dix septembre deux mille vingt-six à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, Maire.

Présents : BRUYERE Maud, CHAPUIS Christian, CHOMIENNE Clément, CLOT Susie, COLOMBET Jaky, DREVET Hélène, DURIEUX Pierre, FILHOL Julien, GOUY Pascal, GRANGE Jean Paul, GROSSO Jocelyne, JACQUIOT Maxime, LIMAIEM Wahiba, MARCON Catherine, MARCON Pierrick, MERLE Pascale, MORELLON Catherine, MOUNIER Maëlle, PAULOS Florian, PEYRE Laurent, SOUCHON Patricia (21)

Excusés : GRANGE Jean Paul (représenté par MERLE Pascale) – arrivé en retard 21 :50, NICOLAS Justine (2)

Madame Catherine MARCON a été désignée secrétaire de séance.

OBJET DE LA SEANCE : Fonds de concours 2025-2026 – demande d'acompte n°2.

DCM 20260910-13

Monsieur Le Maire rappelle la délibération du Conseil Communautaire DC/2024-12-16/19 du 16 décembre 2024 approuvant la mise en œuvre d'un fonds de concours « attractivité-voirie » sur la période 2025-2026.

Il explique que la Communauté de Communes HPVc accompagne financièrement les communes dans leurs travaux d'investissement en raison des types d'opérations :

- Attractivité (50 % de subvention)
- Voirie (30% de subvention).

Monsieur Le Maire communique le détail de l'acompte :

VOIRIE

- Opérations : Voirie 2025 (impasse de Rochefoy, chemin du Compty, impasse des Lagers, le Badinin, le Mazet), l'Orée de Ville, régularisation emprise Rue du Château, régularisation foncière et élargissement VC 55

 - Montant total des travaux présentés : 187 766.57 €
 - Subventions : 0.00 €

AR Prefecture
043-214300873-20260910-DCM20260910_13-DE
Reçu le 22/09/2026

- Montant éligible au fonds de concours : 187 766.57 €
- **Fonds de concours à verser 30% soit 56 329.97 €**

ATTRACTIVITE

- Opération : Aménagement Bureaux Maison France Services
 - Montant total des travaux présentés : 9 581.71 € HT
 - Subventions : 0.00 €
 - Montant éligible au fonds de concours : 9 581.71 €HT
 - **Fonds de concours à verser 50% soit 4 790.85 €**

- Opération : Aménagements divers et réfections dans le bourg
 Barrières du centre bourg, sécurisation piétons, fin des travaux de la rue de Bellevue
 - Montant total des travaux présentés : 26 238.06 €
 - Subventions : 0.00 €
 - Montant éligible au fonds de concours : 26 238.06 €
 - **Fonds de concours à verser 50% soit 13 119.03 €**

- Opération : Acquisitions foncières favorables à l'attractivité
 Terrain la Moye et Maison Pouly
 - Montant total des travaux présentés : 182 357.18 €
 - Subventions : 0.00 €
 - Montant éligible au fonds de concours : 182 357.18 €
 - **Fonds de concours à verser 50% soit 91 178.59 €**

- Opération : Eclairage public
 Route du Fraisse, Rues de la Mutualité, de Rochefoy, de St Régis, des Bruyères, de Bel Air, de la Croix, de Bertholet, de Béraud, du Stade, de Bellevue, place Delà l'eau….
 - Montant total des travaux présentés : 62 919.57 €
 - Subventions : 0.00 €
 - Montant éligible au fonds de concours : 62 919.57 €
 - **Fonds de concours à verser 50% soit 31 459.78 €**

- Opération : Signalétique (Frais d'études)
 - Montant total des travaux présentés : 11 050.00 €
 - Subventions reçues : 5 525.00 € (Banque des Territoires)
 - Montant éligible au fonds de concours : 11 050.00 € – 5 525.00 € = 5 525.00 €
 - **Fonds de concours à verser 50% soit 2 762.50 €**

Fonds de concours total sollicité : 199 640.72 euros

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- Sollicite auprès de la Communauté de Communes HPVc l'attribution d'un deuxième acompte d'un montant de 199 640.72 € au titre du fonds de concours 2025-2026 ;

AR Prefecture

043-214300873-20260910-DCM20260910_13-DE
Reçu le 22/09/2026

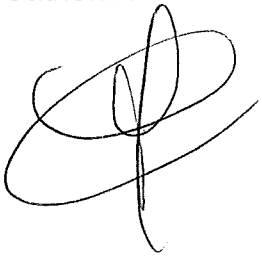
- Charge Monsieur Le Maire de procéder à l'ensemble des démarches nécessaires.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,

Le Maire,
Pierre DURIEUX



La Secrétaire de séance,
Catherine MARCON



AR Prefecture

043-214300873-20260910-DCM20260910_13-DE
Reçu le 22/09/2026